



Montreuil, le 17 Mars 2020

**LES SERVICES SANITAIRES CRIENT « AU SECOURS, AIDEZ-NOUS » ET NOUS SUPPLIENT DE RESTER A LA MAISON,**

**MACRON DIT AU PEUPLE « AYEZ CONFIANCE ! JE M'OCCUPE DE TOUT » ET AUX ENTREPRISES : « FAITES CE QUE VOUS VOULEZ, JE PAIERAI ! »**

**LA FÉDÉRATION NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS, ET LA FEDERATION FRANCAISE DU BATIMENT, DEUX DES PRINCIPAUX PILIERS DU MEDEF ORDONNENT : « TOUS AU BOULOT ! ».**

Fidèles à leurs habitudes de ne jamais prendre en compte la santé et la sécurité de leurs salariés, ces faiseurs de veuves en puissance ordonnent donc, sans aucun état d'âme, aux 1 200 000 salariés du secteur d'activité de se déplacer, de travailler, parfois en milieu confiné, et donc d'avoir l'immense privilège de se contaminer et de contaminer leur famille...

Et cela, au mépris de toutes les règles de sécurité sanitaire préconisées par les spécialistes à la pointe du combat contre cette pandémie.

La CGT, n'attend rien de ces « soi-disants » représentants patronaux qui se croient encore au 19<sup>e</sup> siècle et qui portent déjà la responsabilité, par leurs décisions iniques, de catastrophes humaines irréparables.

Mais, dans la période actuelle, cette injonction irresponsable et incompréhensible, consistant à mettre en danger grave des centaines de milliers de salariés, nous contraint à appeler l'ensemble des salariés de nos métiers à la désobéissance ! Pour sauver leurs vies et celles de leurs familles.

La Fédération Nationale des Salariés de la Construction, du Bois et de l'Ameublement appelle tous les salariés des Travaux Publics et du bâtiment à faire valoir leur Droit de Retrait pour danger grave et imminent.

Face à cette mise en danger de la vie d'autrui, nous invitons chaque salarié à consulter notre site fédéral afin d'enclencher les procédures de Faute Inexcusable de l'Employeur en cas de contamination. La FNCSBA apportera tout le soutien possible aux salariés et aux familles pour dénoncer, devant qui de droit, cette mise en danger de la vie d'autrui.

**2% de 1 200 000 salariés, c'est 24 000 décès potentiels et ce chiffre ne prend pas en compte les familles. Nous ne pouvons pas et le gouvernement non plus, laisser quelques personnes décider au nom du profit, que ces 24 000 vies ne comptent pour rien. Ils nous ont déjà exposé à l'amiante, la silice et autres vapeurs de bitume. Il est temps de dire non !**

**La FNCSBA CGT exige l'arrêt immédiat de l'ensemble des chantiers du bâtiment et des travaux publics sur l'ensemble du territoire national et demande au gouvernement de prendre ses responsabilités pour empêcher cette hécatombe inutile annoncée.**

**FNCSBA CGT**

Fédération Nationale des Salariés de la Construction – Bois – Ameublement

Case 413 – 263 rue de Paris 93514 MONTREUIL Cedex – Tel : 01 55 82 85 02/Fax : 01 48 59 10 37 – CCP4115-22 M Paris

Boîte aux lettres (e-mail) : [construction@cgt.fr](mailto:construction@cgt.fr) – Site internet : [www.construction.cgt.fr](http://www.construction.cgt.fr)